

Mémoire d'entente entre le Maroc et la Tunisie sur l'encadrement des expatriés des deux pays

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 27-05-2009 00:52:42

Un mémoire d'entente relatif à l'encadrement des communautés marocaine et tunisienne établies à l'étranger a été conclu, lundi à Tunis, entre les deux pays.

Signé par le ministre chargé de la Communauté marocaine à l'Etranger, Mohamed Ameer, en visite en Tunisie, et le ministre des Affaires sociales, de la solidarité et des Tunisiens à l'étranger, Ali Chaouch, cet accord prévoit la promotion de la coopération, des échanges et du partenariat entre les structures et les associations marocaines et tunisiennes concernées par les questions des expatriés.

Il a également pour objectif de renforcer la concertation et la coordination entre les deux parties sur les scènes régionale et internationale au sujet des questions ayant trait à la protection des droits et des intérêts des expatriés des deux pays.

Le mémoire d'entente vise, en outre, l'échange d'expériences en matière de promotion des conditions sociales, économiques, culturelles et culturelles des expatriés, ainsi que dans les domaines de l'enseignement de la langue arabe, de l'amélioration des conditions d'accueil, du travail associatif et des programmes destinés à la femme, à la famille, aux jeunes et aux nouvelles générations issues de l'émigration, outre les moyens de favoriser l'épargne et l'investissement des expatriés marocains et tunisiens dans leur pays d'origine respectifs.

En vertu de cet accord, les deux parties conviennent aussi d'échanger les expériences en matière de promotion et d'encadrement des compétences résidant à l'étranger afin qu'elles puissent participer à l'oeuvre de développement dans leur pays d'origine.

Il s'agira également de l'échange d'expérience en matière de documentation, d'information et d'études se rapportant aux conditions des communautés émigrés des deux pays.

Il a été convenu de constituer un commission technique conjointe chargée d'élaborer un programme exécutif commun pour la mise en oeuvre des disposition du mémoire d'entente. Cette commission tiendra des réunions périodiques au moins une fois par an, en alternance dans chacun des deux pays.

S'exprimant à cette occasion, M. Ameer s'est dit convaincu que cet accord contribuera de manière concrète à la promotion des relations de coopération bilatérale et à ouvrir de nouvelles perspectives dans ce domaine primordial, à la faveur du programme d'action commun qui vise à répondre aux attentes des communautés expatriées des deux pays.

Pour sa part, M. Chaouch a souligné que ce mémorandum constitue un nouveau jalon sur la voie de la consolidation des liens de coopération et du renforcement de la complémentarité et de la concertation entre les deux pays, au service des intérêts des deux communautés résidant à l'étranger

Il vient consacrer la solidité des relations de fraternité et de coopération établies entre la Tunisie et le Maroc, sous l'impulsion des dirigeants des deux pays, SM le Roi Mohammed VI et le président Zine El Abidine Ben Ali, a-t-il ajouté.

Auparavant les deux ministres s'étaient entretenus au sujet des expériences et programmes des deux pays dans les domaines de l'encadrement et de la protection des membres des communautés marocaine et tunisienne à l'étranger.

Lors de cet entretien, qui s'est déroulé en présence de la secrétaire d'Etat tunisienne chargée de la promotion sociale, et de l'ambassadeur du Maroc à Tunis, M. Najib Zerouali Ouariti, les deux ministres ont exposé les approches de leur pays respectifs en matière de gestion des affaires des expatriés et les mesures prises en leur faveur sur les plans social, économique et culturel.

Il a été souligné, à cette occasion, la nécessité de promouvoir le rapprochement entre les communautés émigrées des deux pays et de coordonner les positions dans le cadre d'une vision renouvelée qui tient compte des mutations survenues dans le monde et du changement de la structure des communautés marquées par l'apparition de nouvelles générations de cadres et de compétences.

Par ailleurs, M. Ameer a tenu une rencontre avec M. Fredj Souissi, Directeur général de l'Office des Tunisiens à l'Etranger, qui a présenté au ministre un aperçu de la mission attributions et activités de cet organisme, ainsi que les services qu'il offre aux expatriés tunisiens.

M. Ameer qui est actuellement en Tunisie pour une visite de 3 jours, devrait s'entretenir notamment avec le ministre de l'emploi et de l'insertion professionnelle des jeunes, Selim Tlatli.

MAPF